VENTES AL'ENCAN

Stoudback, Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

In Re Liquidation de la Hirsch-Levy Realty Company. No 95,308. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

Cottages simples et doubles de choix et de valeur et bien loués a de bons locataires.

A L'ENCAN, JEUDI, LE 29 FEVRIER 1912,

à midi, a la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Cottage Double, 2729-31 rue Delachaise.

Cottage Double Moderne, 4536-38 rue Laurel, coin de la rue Cadix.

Cottage Double Moderne, 4532-34 rue Laurel.

Cottage Double Moderne, 4528-30 rue Laurel.

Cottage Simple, 3632 rue Clara.

Maison à appartement, 3618 rue Spruce.

Cottage Double, 2809-11 avenue Londres.

Cottage Double, 2805-07 avenue Londres.

Cottage Double, 2801-03 avenue Londres, encoignure Duels.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd — Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 29 février 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 26 janvier 1912, par l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, seront vendues à l'enchère publique, savoir

1. Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No 3, borné par les rues Delachaise, Clara, Magnolia et l'avenue Louisiana ledit lot étant désigné par la lettre BI, sur un devis dressé par D. E. Seghers et fils, annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, le 5 juin 1910, d'après lequel devis ledit lot mesure 30 pieds, 5 pouces et 7 lignes de face à la rue Delachaise, trente pieds en largeur dans le fond sur cent vingt-un pieds, neuf pouces sur la ligne de côté du lot A et cent vingt six pieds neuf pouces sur le côté du lot CI. Les améliorations comprennent un cottage double ayant 5 chambres-chambres à bain, gaz, électricité, connexions d'eau et d'égout de chaque côté, un côté est loué $14.50 par mois et l'autre côté est vacant et est connu par les numéros municipaux 2129-31 rue Delachaise.

2. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances, appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 144, borné par les rues Laurel, Annonciation, Jena et Cadix, désigné par la lettre A, sur un devis d'arpentage dressé par H. C. Brown, député-voyer de ville, daté du 16 août 1910, et annexé à un acte de E. L. Weil, notaire, le 17 août 1910 lequel dit lot A mesure d'après ledit devis vingt-sept pieds de face à la rue Laurel, la même largeur dans le fond sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles et faisant face à la rue Cadix, ledit lot A formant l'encoignure des rues Cadix et Laurel. La propriété est connue par les Nos municipaux 4536-38 rue Laurel et comprend un cottage double ayant 4 chambres, chambre à bain, gaz, connexion d'eau et d'égout de chaque côté loué à bail jusqu'au 1er octobre 1912 à raison de $14 par mois par côté.

3. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 144, borné par les rues Laurel, Annonciation, Cadix et Jena, désigné par la lettre B sur un devis de H. C. Brown, député-voyer de ville, daté du 16 août 1910 et annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, le 17 août 1910, d'après lequel ledit lot mesure 30 pieds 3 pouces de face à la rue Laurel, la même largeur dans le fond sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

La propriété est connue par les Nos municipaux 4532-34 rue Laurel, comprenant un cottage double ayant 4 chambres, chambre à bain, connexion d'eau et d'égout de chaque côté.

4. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 144, borné par les rues Laurel, Annonciation, Jena et Cadix, désigné par la lettre C sur un devis de H. C. Brown, député-voyer de ville, en date du 16 août 1910, annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, daté du 17 août 1910, lequel dit lot mesure d'après ledit devis trente pieds trois pouces de face à la rue Laurel sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, et trente pieds trois pouces dans le fond. La propriété est connue par les numéros municipaux 4528-30 rue Laurel et comprend un cottage double ayant 4 chambres, chambres à bain, connexions d'eau et d'égout, gaz, etc., de chaque côté et loué $27.50 par mois.

5. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 633, borné par les rues Clara, Magnolia, Delachaise et l'avenue Louisiana, désigné par la lettre D sur un devis dressé par Geo. De Armas, voyer daté du 10 décembre 1909 et annexé à un acte passé pardevant E. L. Weil, notaire, le 16 décembre 1909 et mesurant, d'après ledit devis, commençant à une distance de quatre vingt sept pieds, huit pouces et trois lignes de l'encoignure des rues Clara et Delachaise, dix-sept pieds, quatre lignes de face à la rue Clara dix sept pieds en largeur dans le fond sur une profondeur de soixante seize pieds, trois pouces sept lignes sur le côté le plus près de la rue Delachaise et soixante-quatorze pieds quatre pouces et deux lignes de profondeur sur le côté le plus près de l'avenue Louisiana et est composé des lots originaux à l'arrière Nos 26, 27 et 28. Les améliorations sont connues par le No municipal 3632 rue Clara et comprennent un cottage simple ayant 4 chambres et eau de ville. Loué $12 par mois.

6. Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No 261, désignés par les Nos 25 et 26 sur un nouveau plan et par le No 100 B, sur le vieux plan borné par les rues Monroe, Léonidas, Spruce (autrefois Huitième) et Cohn, sur le plan de subdivision dudit ilet dressé par C. Uncas Lewis, député-voyer de ville, daté du 1er mai 1896 annexé à un acte de dépôt pardevant Fred Deibel, notaire, le 12 novembre 1898, d'après lequel plan ledits lots sont contigus et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face à la rue Spruce sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 26 s'étendant à une distance de soixante-douze pieds de l'encoignure des rues Spruce et Léonidas. La propriété est connue par le No municipal 3618 rue Spruce et comprenant une maison rapportant $45 par mois.

7. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, dépendances et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 1580, borné par l'avenue Londres, les rues Duels, Industrie et Havane, désigné par la lettre C sur un devis ou certificat d'arpentage dressé par H. C. Brown, député voyer de ville, de la date du 9 mai 1910, annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, daté du 9 mai 1910, et mesurant d'après ledit arpentage commençant à un point cinquante-cinq pieds cinq pouces et une ligne de face du coin de l'avenue de Londres et de la rue Duels, trente-deux pieds six pouces de face à l'avenue de Londres sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

La propriété est connue par les Nos municipaux 2809-11 avenue de Londres, et comprend un cottage double ayant 3 chambres par côté et loué $14 par mois.

8. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No 144, borné par les rues Laurel, Annonciation, Cadix et Jena, désigné par la lettre B sur un devis de H. C. Brown, député-voyer de ville, daté du 16 août 1910 et annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, le 17 août 1910, d'après lequel ledit lot mesure 30 pieds 3 pouces de face à la rue Laurel, la même largeur dans le fond sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

La propriété est connue par les Nos municipaux 4532-34 rue Laurel, comprenant un cottage double ayant 4 chambres, chambre à bain, connexion d'eau et d'égout de chaque côté.

4. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 144, borné par les rues Laurel, Annonciation, Jena et Cadix, désigné par la lettre C sur un devis de H. C. Brown, député voyer de ville, en date du 16 août 1910, annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, daté du 17 août 1910, lequel dit lot mesure d'après ledit devis trente pieds trois pouces de face à la rue Laurel sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, et trente pieds trois pouces dans le fond. La propriété est connue par les numéros municipaux 4528-30 rue Laurel et comprend un cottage double ayant 4 chambres, chambres à bain, connexions d'eau et d'égout, gaz, etc., de chaque côté et loué $27.50 par mois.

5. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 633, borné par les rues Clara, Magnolia, Delachaise et l'avenue Louisiana, désigné par la lettre D sur un devis dressé par Geo. De Armas, voyer daté du 10 décembre 1909 et annexé à un acte passé pardevant E. L. Weil, notaire, le 16 décembre 1909 et mesurant, d'après ledit devis, commençant à une distance de quatre vingt sept pieds, huit pouces et trois lignes de l'encoignure des rues Clara et Delachaise, dix-sept pieds, quatre lignes de face à la rue Clara dix sept pieds en largeur dans le fond sur une profondeur de soixante seize pieds, trois pouces sept lignes sur le côté le plus près de la rue Delachaise et soixante-quatorze pieds quatre pouces et deux lignes de profondeur sur le côté le plus près de l'avenue Louisiana et est composé des lots originaux à l'arrière Nos 26, 27 et 28. Les améliorations sont connues par le No municipal 3632 rue Clara et comprennent un cottage simple ayant 4 chambres et eau de ville. Loué $12 par mois.

6. Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No 261, désignés par les Nos 25 et 26 sur un nouveau plan et par le No 100 B, sur le vieux plan borné par les rues Monroe, Léonidas, Spruce (autrefois Huitième) et Cohn, sur le plan de subdivision dudit ilet dressé par C. Uncas Lewis, député-voyer de ville, daté du 1er mai 1896 annexé à un acte de dépôt pardevant Fred Deibel, notaire, le 12 novembre 1898, d'après lequel plan ledits lots sont contigus et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face à la rue Spruce sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 26 s'étendant à une distance de soixante-douze pieds de l'encoignure des rues Spruce et Léonidas. La propriété est connue par le No municipal 3618 rue Spruce et comprenant une maison rapportant $45 par mois.

7. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, dépendances et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 1580, borné par l'avenue Londres, les rues Duels, Industrie et Havane, désigné par la lettre C sur un devis ou certificat d'arpentage dressé par H. C. Brown, député voyer de ville, de la date du 9 mai 1910, annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, daté du 9 mai 1910, et mesurant d'après ledit arpentage commençant à un point cinquante-cinq pieds cinq pouces et une ligne de face du coin de l'avenue de Londres et de la rue Duels, trente-deux pieds six pouces de face à l'avenue de Londres sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

La propriété est connue par les Nos municipaux 2809-11 avenue de Londres, et comprend un cottage double ayant 3 chambres par côté et loué $14 par mois.

8. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 1580, borné par l'avenue Londres, les rues Havane, Duels et Industrie, désigné par la lettre B et étant vingt-sept pieds trois pouces et une ligne de l'encoignure de l'avenue Londres et la rue Duels, et mesurant trente pieds deux pouces de face à l'avenue Londres sur une profondeur de cent dix pieds, le tout d'après un arpentage par H. C. Brown, député-voyer de ville, de la date du 9 mai 1910 annexé à un acte pardevant E. L. Weil le 9 mai 1910. La propriété est connue par les Nos municipaux 2805-07 avenue Londres et comprend un cottage double ayant 3 chambres par côté, loué $14 par mois.

9. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 1580, borné par l'avenue Londres, les rues Duels, Havane et Industrie, désigné par la lettre A sur un devis par H. C. Brown, député voyer de ville, de la date du 9 mai 1910, annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, daté du 17 août 1910, lequel dit lot mesure d'après ledit devis trente pieds trois pouces de face à la rue Laurel sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, et trente pieds trois pouces dans le fond. La propriété est connue par les numéros municipaux 2801-03 avenue Londres et comprend un cottage double ayant 3 chambres par côté, loué $14 par mois.

VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

taire, de la date du 9 mai 1910, et formant l'encoignure de l'avenue Londres et de la rue Duels, et mesurant d'après cela vingt sept pieds, trois pouces et une ligne de face à l'avenue Londres sur une profondeur et façade à la rue Duels de cent dix pieds entre lignes parallèles; la propriété est connue par les Nos municipaux 2807-03 avenue Londres et consiste d'un cottage double ayant 3 chambres par côté à $14 par mois.

Conditions—Comptant, les taxes de ville et d'Etat de 1912 devant être acquittées par les acquéreurs au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Les actes de vente pardevant Scott E. Beer, notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Encanteurs.

Edgar M. Cahn, avocat.
28 jan—28—fév—4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

INTERDICTION DE WILFRED BEEBE.

No 92,508—Cour Civile de District, Division "D".

Site Commercial de Valeur

Dans un des Meilleurs Quartiers de la Ville pour le Commerce de Détail

Mesurant 30 x 135 Pieds,

Avenue Tulane,

Entre les rues Remparts et Saratoga, l'Ilet Gravier.

A un Ilet de la rue du Canal, et à Quelques Pieds de la Bâtisse de la Cour Criminelle,

Convenable pour Ecurie, Magasin, Garage ou Entrepôt,

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd.—Leonard L. Stern, encanteur—MARDI, le 26 mars 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No 299, borné par l'avenue Tulane, les rues Gravier, Bas-in et Sud-Rempart, et mesurant trente pieds de face à l'avenue Tulane sur cent trente-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles, ladite propriété étant connue autrefois par le No municipal 1126 avenue Tulane. Acquise par Wilfred Beebe, d'après un acte pardevant E. B. Charbonnet, notaire, le 19 septembre 1904, enregistré dans le bureau des transferts, livre 260, folio 25.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un, deux et trois ans, à sept pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèques avec toutes les clauses usuelles de sécurités. L'acquéreur devant payer pour tous certificats requis, taxes de 1912 et devant payer pour l'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire; dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd. Encanteurs.

E. M. Stafford, H. W. Robinson, avocats.
24 fév—24 25—mars 3 10 17 24 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de James H. Maloney et epouse.

Nos 95,010 et 90,480 (consolidée)—Cour Civile de District, Division D.

La Propriété Commerciale de Valeur

137-39 RUE DAUPHINE,

Entre Canal et Iberville.

Magasin et Résidence en Briques à 3 Etages,

Vis-à-vis de D. H. Holmes Co., Ltd., à proximité de la Maison Blanche et du Théâtre Greenwall.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 29 février 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 17 janvier 1912, par l'Hon Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No 94, lequel est borné par les rues Dauphine, Douane, Bourgogne et Canal, ledit lot étant celui à côté de l'encoignure des rues Dauphine et Douane, et mesurant vingt-six pieds dix pouces et deux lignes de face à la rue Dauphine sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et deux lignes entre lignes parallèles, ayant une allée couvrant la rue Douane et en commun sur ledit lot et autres lots, s'étendant à la dessus de ladite allée étant incluse dans ausdite profondeur, et la résidence sur ledit lot étant désigné par le No 21 rue Dauphine [vieux numero] Les améliorations comprenant un magasin et résidence simple à trois étages, contenant un grand magasin et arcade dans le fond; le cour est pavée, etc., les étages supérieurs contenant grande vestibules, environ 16 chambres, 2 chambres à bain gaz, électricité, plombage sanitaire escalier devant et derrière, galerie devant derrière, etc.

Conditions — Comptant ou une moitié ou plus comptant et la balance en un et deux ou an, deux et trois ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit devant être représentée par billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de sept [7 0|0] pour cent par an de la date jusqu'au paiement garanti par hypothèque et lien de vendeur, la clause de non aliénation, le transfert de la police d'assurance et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurités d'un acte authentique d'hypothèque, l'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1912 et tous les frais de l'acte de vente, incluant tous certificats, l'exécuteur devant avoir le droit de réduire les billets à leur valeur réelle. L'acte de vente pardevant Chas A. Butler, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Encanteurs.

21 jan—21 28—fév 4 11 18 25 29

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE CONSTABLE.

Leonard C. Vacher vs Mme Charlotta Fairfax —femme sole.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 46,954—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable juge de la Division B, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en face de la Nouvelle Maison de Cour, entrée rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, 20 mars 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No 253, borné par les rues Fern, Burdette, Cohn et Huitième, maintenant Spruce, désigné comme lot No seize et mesurant trente pieds de face à la rue Fern sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par vente de la Tentonia Loan and Building Company par acte pardevant J. C. Wenck, notaire, le 24 décembre 1909, et enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 230, folio 106.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

D. BRADY,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Howell Carter, Jr, avocat pour le demandeur.
15 fév—18 19 25—mars 3 10 17 20

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE

Henry J. Appolonia vs Pure Food Company Limited.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 49,405—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Henry Renshaw, juge de la Division C, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 6 mars 1912, à 11:15 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un grand bureau dessus roulant et chaise, un "Noodle machine", un moteur, un lot d'crans à sécher, deux balances, un mineographe, un éventail, pots, et etc., saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour — Gus A. Lambias, avocat pour le demandeur.

24 fév—24 29—mars 6

ANNONCE JUDICIAIRE

Albert Hurwitz versus Mlle Jessie Orloff, femme sole.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 50,910—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Wynne Rogers, juge de la Division A de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai de vendre à l'enchère publique, devant mon entrepôt Nos 727 à 731 rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI 6 mars 1912, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le bail et le droit d'occupation sous bail du local No 1547 rue Iberville, entre les rues Villeré et Nord Robertson, par Naval Maestri, passé le 26 octobre 1910 par lequel ladite propriété a été louée par lui à Margie Devine et Jessie Orloff pour une durée de vingt-trois (23) mois commençant le 1er novembre 1910 et se terminant le 30 novembre (30) 1912, à raison de cent dollars ($100,00) par mois, lequel bail a été le 5 juillet 1911 assumé par Mlle Jessie Orloff; elle prenant à sa charge le terme inexpiré audit bail et assumant toute obligation comme il est complètement démontré et décrit dans la procédure No 98,934 du dossier de la Cour Civile de District — Saisi dans l'affaire ausdite désignée et numérotée. Conditions comptant —D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Nouvelle Bâtisse de a Maison de Cour.

Titche et Rogers, avocats pour le demandeur.

24 fév—24 29—mars 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dr George W. Lewis vs Robert E. et E. J. Kelly.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 51,411—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Wynne Rogers, juge de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai de vendre à l'enchère publique en mon entrepôt Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rue Royale et Bourbon, dans le Second District de cette ville, le JEUDI, 29 février 1912 à 11 heures, la propriété ci-après décrite, à savoir: Trois Baignoires, un lot de Tuyaux en plomb, un lot de Tuyaux en fer galvanisé, un lot de Closets, Lavabos, Ajustements en fer et cuivre, un Pupitre R. T. et Chaises, deux Fourneaux à huile, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau—Conditions—Comptant.—D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour.—Walter S. Lewis, avocat pour le demandeur.

19 fév—19 25 29

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Hugh Flynn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 99,451—Division A—Attendu que Mme Mary McDonald (née Maloney) veuve de N. D. McDonald a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif, dans la succession de feu Hugh Flynn, décédé testat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—E. N. Whittemore, avocat.

24 fév—24 28—mars 4

Succession de Mme Caroline Sallax, épouse de Stephen Maloche.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 99,640—Division B. — Attendu que Stephen Maloche a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Caroline Sallax, épouse de Stephen Maloche, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—William Waller Young, avocat.

24 fév—24 28—mars 4

Succession de Ellen Fitzsimmons, épouse décédée de Thomas O'Connor.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 58,498—Division E—Attendu que Charles D. O'Connor a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Ellen Fitzsimmons, épouse décédée de Thomas O'Connor, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Dart, Kernan & Dart, avocats.

20 fév—20 24 29

Succession de W. S. Hanseli

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 99,132 — Division C. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Morris E. Hansell, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—D. B. H. Chaffe, avocat.

24 fév—24 28—mars 4

Succession de Mme Maria Huerkamp, veuve de Dietrich Imwolde.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 95,890—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Louise Ducker et Herman Imwolde, administrateurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour—THOMAS CONNELL, Greffier.—Oscar Schreiber, Edgar M. Cahn, avocats.

24 fév—24 28—mars 4

Succession de Richmond Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 99,136—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Henry P. Dart & Wm K. Dart, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Dart, Kernan & Dart, avocats.

20 fév—20 24 29

Succession de Isaac Delgado.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 99,204 — Division A. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte mensuel présenté par John Dymond, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—John Dymond Jr, avocat.

15 fév—15 19 24

VENTES A L'ENCAN

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, Encanteur. Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, le 21 mars 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 14 février 1912, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans la Succession de Karl E. Kuby, No 99,032, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No 237, borné par les rues Général Ogden, Eagle, Hickory et Cohen et mesurant soixante pieds de face à la rue Eagle sur quatre-vingt dix pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, formant l'encoignure des rues Eagle et Hickory.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1912 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant au moment de la vente; l'acte de vente pardevant Fred Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

C. C. Friedrichs, avocat
18 fév—18 25—mars 3 10 17 21

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jeudi, le 14 Mars 1912.

A la Bourse des Propriétés Foncières,

No 311 RUE BARONNE, A MIDI.

Douze Terrains de Valeur dans le Troisième District,

Dans l'ilet borné par les rues Séré, Ne Plus Ultra ou White, Touro et Français.

No 90,859—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division D.

SUCCESSION DE FRANK GOOTHYE.

JEUDI, LE 14 MARS 1912, JE, PETER GALLAGHER, DE LA PETER GALLAGHER AUCTION AND REAL ESTATE CO. LTD, UN ENCANTEUR DUMENT LICENCIÉ EN ET POUR LA PAROISSE D'ORLEANS, OFFRIRAI EN VENTE AU NO 311 RUE BARONNE.

EN VERTU D'UN ORDRE DE L'HON. PORTER PARKER, JUGE DE LA COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS, DIV. D, DATE ET SIGNE DU 9 FEVRIER 1912 DANS LA SUCCESSION CI-DE-SUS INTITULEE, LA PROPRIETE DECRITE COMME SUIT:

Douze certains lots de terre, dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet numéro 2330, borné par les rue Séré, Ne Plus Ultra ou White, Touro et Français, lesquels lots sont désignés par les numéros 13 à 24 inclusivement d'après un devis dressé par George de Armas, voyer, daté du 19 juillet 1907, d'après lequel lesdits lots mesurent comme suit: Le lot numéro 13 mesurant 34 pieds de face à la rue Sere sur 128 pieds en profondeur. Les lots numéros 14 à 17 inclusivement chacun 32 pieds de face à la rue Touro sur 103 pieds 11 pouces et 4 lignes en profondeur. Le lot numéro 14 formant l'encoignure des rues Séré et Touro; les lots Nos 18 et 19 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Touro sur 154 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur; les lots Nos 20 à 23 inclusivement mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Touro sur 103 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur; le lot No 23 formant le coin des rues Touro et Ne Plus Ultra ou White, et le lot No 24 mesurant 34 pieds de face à la rue Ne Plus Ultra ou White sur 128 pieds de profondeur.

Conditions—A terme de une moitié ou plus comptant la balance s'il y en a, représenté par billets de l'acquéreur, en un ou un et deux ans après date, lesdits billets devant être datés le jour de l'adjudication avec 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant honoraires d'avocate en cas que les billets ne soient pas payés. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1912 au-dessus et en plus du prix d'achat. L'acte de vente pardevant Busière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

PETER GALLAGHER, Encanteur,
334 rue Carondelet.

Oscar Schreiber, avocat.
11 fév—11 18 25—mars 3 10 14

Louis Hufft.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE RESIDENCE ET EMPLACEMENT DE COMMERCE DE VALEUR.

541 Rue Patterson, Alger.

Succession de Sylvester Conlon.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D—No 97,556.

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur, JEUDI, le 29 février 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté du 16me jour de janvier 1912, signé par l'Honorable Porter Parker, juge de la Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique au dernier et plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilet désigné par le No municipal vingt-sept, borné par les rues Patterson, Delaronde, Verret et Olivier; ledit lot est désigné par le No 11 sur un plan dressé par D'Hémécourt, voyer, et déposé en l'étude de S. Magner, ancien notaire en cette ville, comme plan No 1 du livre de plans No 11, lequel dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Pat